

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 9 Juin à 18 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, Mme Annette FREOUX, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

M. Alain DESGRE à M. Joël DANIEL  
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Françoise BALLESTER  
Mme Séverine LE FLOCH à M. Patrice JACQUEMINOT  
Mme Françoise HENRIQUEZ à Mme Arlette BUZARE

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	1 <sup>er</sup> Juin 2023
Date de l'affichage	2 Juin 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2023 38      Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT**

Rapporteur : J. Daniel

**1. Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT**

- ✓ **Fauchage des accotements routiers**

**Procédure adaptée**

L'accord-cadre, avec minimum annuel de 10 000 € TTC et maximum annuel de 100 000 € TTC, est passé en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et L.2125-1-1, R.2123-1 à

R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Conclu pour une durée de 1 an à compter du 02/05/2023, il est tacitement renouvelable 1 fois.

L'avis de publication a été publié sur MEDIALEX (journal Ouest-France) et sur la plateforme de dématérialisation Mégalisbretagne, le 24 mars 2023.

La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 13 avril 2023 à 12 heures.

L'ouverture des plis a été réalisée par le service Marchés Publics le jeudi 13 avril 2023 à 16h00.

Deux offres nous sont parvenues, conformes.

### Critères de sélection de l'offre

Les Critères sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations : 70 %
- Valeur Technique : 30 %

### Analyse des offres :

Le rapport d'analyse ci-dessous détaille l'analyse de l'offre :

Candidats	Fauchage			
		LE GUILLOU	FURAUT	
Montant € HT	40 790	47 609	40 790	
Montant € TTC		57 130	48 948	
Note du prix	/70	60,0	70,0	

  

	Fauchage			
	LE GUILLOU		FURAUT	
	Technique	note	technique	note
Moyens matériels affectés spécifiquement au chantier	Moyens Matériels conviennent aux besoins du chantier	5	Moyens Matériels conviennent aux besoins du chantier	5
Moyens humains	2 personnes, aucune sous-traitance, dates et planning respectés	5	1 à 3 personnes, la planification sera respectée	5
Réduction d'émission de rejets polluants	entretien régulier, entreprise sur Guidel	4	entretien régulier, epareuse récente, tracteur neuf, trajet du chantier court	4
limitation nuisances de chantier	équipe qualifiée, matériel mis a dispo satisfaisant	0	Signalisation de chantier indiquée	2
Gestion des déchets	pas décrit	0	les déchets broyés restent sur l'accotement	2
Hygiène et sécurité salariés et public	pas de description pour la sécurité travailleurs mais public ok	2	Vêtements de travail décrits et sécurité public ok	4
Dispositif pour nettoyage chantier	Balayeuse	4	Soufflage et balayage si nécessaire	4
		20		26

Candidats	Estimation SI	Fauchage	
		LE GUILLOU	FURAUT
Montant € HT	40 790 €	47 609 €	40 790 €
Montant € TTC	48 948 €	57 130 €	48 948 €
Note du prix	70	60,0	70,0
Note technique	30	20	26
Note globale	100	80,0	96,0
Classement		2	1

Le marché a été notifié à l'entreprise FURAUT par voie dématérialisée le 20/04/2023.

✓ **Travaux de rénovation et extension du tennis-club de Polignac**

**Procédure adaptée**

Publication sur Ouest France le 01/12/2022 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : le 10/01/2023 à 17h00

Ouverture des plis : le 10/01/2023 à 17h00

Dix-huit offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Lors de l'ouverture des plis, 2 lots ne présentaient pas d'offres. Les lots 6 et 7 ont été déclarés infructueux, le lot 8 (1 offre) a été déclaré sans suite.

Il a été décidé de relancer la procédure pour les lots 6, 7 et 8 en les scindant, l'avis de publication a été adressé à Médialex et sur la plateforme de dématérialisation Mégalisbretagne le 7 février 2023.

La date limite de remise des offres était fixée au 1er mars 2023 à 12h00.

7 offres nous sont parvenues, toutes conformes.

Ouverture des plis : le 01/03/2023 à 14h00

Remise de l'analyse par le Cabinet AXENS Architecture.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

**Critères d'analyse des offres :**

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur Technique : 40 %

## Analyse des offres

Estimation APS : 1 080 000 € TTC

Conformément avec l'article 8.3 du Règlement de consultation, le maître d'Ouvrage a procédé à négociation avec les candidats classés premier et second.

	Libellé du lot	Nombre d'offres reçues	Montant TTC de l'offre retenue	Nom du titulaire retenu
Lot n° 1	Terrassement, VRD	5	56 007,42	COLAS
Lot n° 2	Gros Œuvre, démolition	2	179 341,92	OGUZ
Lot n° 3	Dallage industriel	2	70 800,00	OGUZ
Lot n° 4	Charpente métallique, serrurerie	2	94 800,00	EMG
Lot n° 5	Couverture, bardage	1	261 240,00	AEB
Lot n° 6	Menuiseries extérieures alu	2	23 078,16	MENUISERIE DE CORNOUAILLE
Lot n° 7a	Cloisons, faux-plafonds	1	51 000,00	SOPLAC
Lot n° 7b	Menuiserie intérieure	1	27 657,05	GOUÉDARD
Lot n° 8a	Revêtements de sols, faïence	1	19 800,00	AN ORIENT GROUP
Lot n° 8b	Sols sportifs	2	45 674,24	SPORTINGSOLS
Lot n° 9	Peinture, nettoyage	3	19 145,66	SRPN
Lot n° 10	Électricité	1	69 866,40	BRUNET
Lot n° 11	Plomberie, chauffage, sanitaires	1	220 800,00	SANITHERM
<b>TOTAUX</b>			<b>1 139 210,85</b>	

Les entreprises non retenues ont été avisées le 13/03/2023.

Le marché a été notifié aux entreprises retenues le 29/03/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

### ✓ Travaux de voiries et sur réseaux eaux pluviales

#### Procédure adaptée

Une convention constituant un groupement de commande entre Lorient Agglomération et la Commune de Guidel a été établie le 24/05/2022 dans le cadre de ce marché.

L'accord-cadre, avec maximums annuels selon le tableau ci-dessous, est passé en procédure adaptée en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-9, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande par chaque membre du groupement. Conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification, le marché est tacitement renouvelable 3 fois.

	Montants maximum annuels HT
<b>Lot 1 – Ville de GUIDEL</b>	400 000,00 €
<b>Lot 2 – Lorient Agglomération</b>	50 000,00 €

L'avis de publication a été publié sur MEDIALEX (journal Ouest-France) et sur la plateforme de dématérialisation Mégalisbretagne, le 23 mars 2023.

La date limite de remise des offres était fixée au lundi 17 avril 2023 à 12 heures.

L'ouverture des plis a été réalisée par le service Marchés Publics le lundi 17 avril 2023 à 14h00.

Deux offres nous sont parvenues, conformes.

L'analyse a été effectuée par la Direction des Services Techniques.

### Critères d'analyse de l'offre

Les critères sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur Technique : 35 %
- Performances en matière de protection de l'environnement : 15 %

### Analyse des offres :

Le rapport d'analyse ci-dessous détaille l'analyse de l'offre :

Critères		Pondération	COLAS		EIFFAGE	
1	Prix des prestations HT selon DQE sur 4 ans	50.0	1 241 802,09 €	44.89	1 115 067,50 €	50
2	Valeur technique	35.0		34.0		19
2.1	Moyens humains: Équipe affectée au marché- Encadrement et accompagnement technique	8.0	3 équipes VRD dédiée Cellule Etude Topo et laboratoire dans l'établissement + Service QSE	8.0	1 équipe VRD dédiée et une enrobé + une enduit ponctuellement + labo	4.0
2.2	Moyens matériels: moyens en gros et petit matériel affectés aux différents types de chantiers	8.0	Complet + matériel pour enrobés projetés	8.0	Complet - Partenariat avec Colas pour poste d'enrobé sur le secteur	6.0
2.3	Proximité et réactivité de l'entreprise, maîtrise de la production et mise en oeuvre des produits bitumineux	9.0	Travaux (-100 000€HT) 2 semaines après étude - Astreinte -3h 24h/24 - Origine des matériaux très bien identifiée avec certificats de conformité - Points de contrôle bien détaillés	8.0	Travaux 3 semaines après étude - Origine des matériaux détaillée - Plan de contrôle très bien détaillé mais manque une annexe dans le document - Pas de description concernant la mise en oeuvre des produits bitumineux	5.0
2.4	Capacité et force de propositions techniques	10.0	Service Infracar (état des lieux et aide à la décision travaux) - levé topo et scan 3D + laboratoire - Proposition sur produits innovants Proposition technique à partir de ces services	10.0	Relevé topo mais pas de solutions détaillée d'aide à la décision	4.0
3	Performances en matière de protection de l'environnement	15.0		15.0		8.0
3.1	Gestion des ressources naturelles, matériaux recyclés, matériaux innovants	4.0	Bien pris en compte - Données chiffrées	4	Bien pris en compte	4
3.2	Bilan carbone: lieu de fabrication des enrobés, lieu du dépôt des recyclages, lieu des carrières	4.0	Solution de calcul bilan carbone et comparatif des chantiers	4	Données sommaires	1
3.3	Protection des tiers	7.0	PAE bien pris en compte - communication riverain très bien détaillée et innovante (appli mobile) - Plan de signalisation complet	7	Protection des salariés uniquement - Communication riverains très sommaire	3
<b>Total</b>			<b>99.89</b>		<b>77</b>	
Classement			<b>1</b>		<b>2</b>	

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Affiché le 13/06/2023

ID : 056-215600784-20230609-DEL\_2023\_38-DE

Suite à audition et négociation avec les deux candidats, il ressort l'analyse suivante :

Critères		Pondération	COLAS		EIFFAGE	
1	Prix des prestations HT selon DQE sur 4 ans	50.0	1 199 722,09 €	46,47	1 115 067,50 €	50
2	Valeur technique	35.0		34.0		23
2.1	Moyens humains:- Équipe affectée au marché- Encadrement et accompagnement technique	8.0	3 équipes VRD dédiée Cellule Etude Topo et laboratoire dans l'établissement + Service QSE	8.0	1 équipe VRD dédiée et une enrobé + une enduit ponctuellement + labo <b>Confirmation équipe supplémentaire si besoin</b>	6.0
2.2	Moyens matériels: moyens en gros et petit matériel affectés aux différents types de chantiers	8.0	Complet + matériel pour enrobés projetés	8.0	Complet - Partenariat avec Colas pour poste d'enrobé sur le secteur	6.0
2.3	Proximité et réactivité de l'entreprise, maîtrise de la production et mise en oeuvre des produits bitumineux	9.0	Travaux (-100 000€HT) 2 semaines après étude - Astreinte -3h 24h/24 - Origine des matériaux	8.0	Travaux 3 semaines après étude - Origine des matériaux détaillée - Plan de contrôle très bien	5.0
2.4	Capacité et force de propositions techniques	10.0	Service Infracar (état des lieux et aide à la décision travaux) - levé topo et scan 3D +	10.0	Relevé topo mais pas de solutions détaillée d'aide à la décision <b>Solution de diagnostic voirie</b>	6.0
3	Performances en matière de protection de l'environnement	15.0		15.0		11.0
3.1	Gestion des ressources naturelles, matériaux recyclés, matériaux innovants	4.0	Bien pris en compte - Données chiffrées	4	Bien pris en compte	4
3.2	Bilan carbone: lieu de fabrication des enrobés, lieu du dépôt des recyclages, lieu des carrières	4.0	Solution de calcul bilan carbone et comparatif des chantiers	4	Données sommaires Explication en audition sur la partie BIO	3
3.3	Protection des tiers	7.0	PAE bien pris en compte - communication riverain très bien détaillée et innovante (appli mobile) - Plan de signalisation complet	7	Protection des salariés uniquement - Communication riverains très sommaire Complément d'information donnée lors de l'audition	4
Total				<b>95,47</b>		84
Classement				<b>1</b>		2

L'entreprise non retenue a été avisée le 23/05/2023.

Le marché a été notifié à COLAS par voie dématérialisée le 25/05/2023.

Pour extrait conforme,

Guidel, le 12 Juin 2023

Le Maire,

Joël DANIEL

